

Une mesure phare de Fabienne Fischer tourne au fiasco

Laure Lugon

5-7 minutes

Personne ou presque n'a voulu du complément salarial de Fabienne Fischer. L'aide complémentaire RHT covid, portée par la conseillère d'Etat genevoise verte, essuie un revers magistral. Sur 6,8 millions de francs d'autorisation de dépenses que le Grand Conseil a accordés, en novembre dernier, seulement 1,4% a été réclamé.

Il y a une année, en pleine crise pandémique, Fabienne Fischer était élue au Conseil d'Etat sur un programme tourné vers l'économie durable et la solidarité, martelant que «personne ne serait laissé au bord du chemin». Parmi les mesures pour aider les plus défavorisés, elle déposait en juin un projet de loi pour compenser financièrement les travailleurs tombant sous le salaire minimum cantonal à cause du chômage partiel (RHT). Autrement dit, de combler la perte de 20% de juillet à septembre 2021. Calculs à l'appui, le Département de l'économie et de l'emploi (DEE) évaluait ce besoin à 6,8 millions de francs. Au final, une broutille sera réclamée: 97 341 francs exactement, confirme le département.

«Une lecture qui s'affranchit des réalités du terrain»

Que s'est-il donc passé? «C'est simple, on n'en avait pas besoin! s'exclame Blaise Matthey, directeur général de la Fédération des entreprises romandes (FER) à Genève. A la décharge de Fabienne Fischer, on tâtonne en temps de crise. Mais il est vrai qu'elle peine à appréhender les besoins de l'économie.» Directeur général de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) et député PLR, Vincent Subilia abonde dans son sens: «Voilà ce qui arrive lorsqu'on fait une lecture qui s'affranchit des réalités du terrain. Mais cet échec est une bonne nouvelle pour le contribuable.» Le député PLR Serge Hiltbold, président de la Commission de l'économie du Grand Conseil, n'est pas surpris non plus, «car cette mesure semblait avant tout un combat politique».

Pour Fabienne Fischer, la responsabilité de l'échec incombe au parlement: «On a perdu six mois. En juin, j'ai demandé l'urgence au Grand Conseil, qui l'a refusée. Or les besoins évoluaient rapidement en fonction de la pandémie. Lorsque la loi a été approuvée en novembre, l'écrasante majorité des employeurs n'était plus en RHT. Ce retard a empêché d'acheminer l'aide, car en fin d'année, les entreprises auraient dû faire de nouvelles démarches administratives.» Pourtant, son département n'a pas lésiné sur les efforts pour faire connaître cette offre, sollicitant les milieux économiques et les syndicats. La Cour des comptes a même été sollicitée pour accompagner la mise en œuvre de cette nouvelle mesure.

Lire aussi: [Avec Esther Mamarbachi, Fabienne Fischer s'attelle à sa communication](#)

Devant le désintérêt persistant, l'Office cantonal de l'emploi (OCE) décide, mi-janvier, de faire un sondage auprès des entreprises concernées par la problématique des bas salaires (hôtellerie-restauration, sécurité, voyage, événementiel). Confirmant être au courant de la mesure, elles expliquent n'y avoir pas eu recours pour les motifs suivants: «Une majorité de leurs employés ne résident pas à Genève [les frontaliers étaient exclus du dispositif, ndlr]; elles voulaient éviter une inégalité de traitement entre les collaborateurs résidant dans le canton et les autres; la charge de travail était trop importante en fin d'année», énumère Charles Barbey, directeur général de l'OCE.

Concrètement, seuls 221 employés ont été déclarés éligibles à l'aide complémentaire sur les 424 qui l'ont requise. Si une centaine de dossiers sont encore en cours de traitement, 100 personnes ont été recalées parce qu'elles habitaient hors du canton ou affichaient une rémunération supérieure au salaire minimum. Pour autant, Fabienne Fischer n'estime pas avoir raté sa cible: «Dans les secteurs dont l'activité avait repris entre le dépôt de la loi et le vote, beaucoup de gens sont au salaire minimum. C'est donc le timing qui est en cause, pas l'appréciation des besoins.»

Lire encore: [Fabienne Fischer dévoile son credo pour une économie circulaire à Genève](#)

Devant ce flop, la gauche n'est pas plus tendre que la droite: «Cette mesure, tardive et insuffisante, était de la poudre aux yeux», estime Davide De Filippo, président de la faïtière syndicale CGAS. Il pointe deux raisons: la période couverte, l'été 2021, où la pandémie a connu une accalmie, mais aussi le fait que les démarches ne pouvaient pas être entreprises par les employés

eux-mêmes. Partageant ce constat, le député d'Ensemble à Gauche Jean Burgermeister avait d'ailleurs proposé un amendement dans ce sens, qui a été refusé. Pour lui, l'échec de la mesure est emblématique de la politique de la ministre. Il a d'ailleurs refusé une ligne de crédit complémentaire de 400 000 francs pour un portail numérique destiné aux PME (seule ligne de crédit refusée à un élu du collège): «Fabienne Fischer n'offre que des prestations gratuites aux entreprises, dont ces dernières n'ont pas besoin, au lieu de s'occuper du chômage et de la surveillance du marché du travail. Son programme est une caricature de jargon pour start-up.»

Un avis partagé aussi dans les milieux économiques, dubitatifs devant son «programme d'accompagnement de la reprise et de la transition de l'économie vers une économie durable», rempli d'outils incitatifs, pour près de 10 millions par an. Ils espèrent que le raté du complément salarial RHT ne préfigure pas l'ensemble des calculs réalisés à l'appui de sa politique.